



PRÉFET DU DOUBS

DOSSIER DE PRESSE

Car pédagogique :

- 1) Sensibilisation au port de la ceinture de sécurité à bord des véhicules de transport en commun.
- 2) Formation conducteurs incendie / évacuation.

Semaine du 20 au 24 mars 2017

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Mercredi 15 mars 2017



I – Contexte

A – Le port de la ceinture de sécurité dans les cars

Le **port de la ceinture de sécurité** est obligatoire aux places avant et arrière des véhicules. Cette obligation concerne également les occupants des véhicules de transport en commun de personnes. Dans les accidents de circulation impliquant des véhicules de transport en commun de personnes, la plupart des traumatismes corporels graves sont consécutifs à l'éjection des occupants hors du véhicule ou à leur projection à l'intérieur de celui-ci.

Le retour des actions de prévention menées dans le département du Doubs à destination des jeunes collégiens et lycéens, montre que près de la moitié ne portent pas leur ceinture de sécurité, ceci quel que soit le véhicule utilisé.

Il convient de faire du bouclage de la ceinture un geste réflexe pour tous les usagers de véhicules terrestres à moteur.

C'est pourquoi le pôle sécurité routière de la DDT du Doubs organise une action de prévention sur la nécessité d'attacher sa ceinture dans les cars, à l'aide d'un nouvel outil pédagogique développé par la société AGORA Formations, le **car pédagogique**.

B – L'évacuation d'un car en cas d'accident

En cas d'accident, le **comportement du conducteur** est déterminant dans l'évacuation rapide des passagers et leur mise en sécurité.

En effet, les véhicules de transports en commun peuvent se coucher sur leurs flancs, ce qui rend les conditions d'évacuation délicates.

C'est dans ce cadre que l'action de prévention organisée par la DDT avec le concours de la société AGORA Formations vise également à permettre aux conducteurs et passagers d'évoluer dans un bus allongé sur son flanc et **favoriser les bons réflexes au sein d'un véhicule accidenté**.



II – UNE SEMAINE DÉDIÉE DANS LE DOUBS

A – Objectifs

Les objectifs poursuivis sont doubles :

- pour les élèves qui utilisent les cars scolaires : permettre de comprendre l'intérêt, par des exercices concrets, du port de la ceinture de sécurité à bord du car pédagogique ;
- pour les conducteurs : suite à un accident de la route, savoir prendre en charge l'organisation complète d'une intervention incendie sur le véhicule et réaliser l'évacuation ainsi que la mise en sécurité des occupants, dans l'attente de l'arrivée des services de secours.

B – Le programme de la semaine du 20 au 24 mars 2017


Pour cette première, à l'initiative du préfet du Doubs, le car pédagogique va se déployer dans différents sites du département du 20 au 24 mars 2017.

Le programme a été élaboré en collaboration avec les référents sécurité routière des établissements qui bénéficieront du module de sensibilisation au port de la ceinture de sécurité.

Cette action de prévention se veut innovante en matière de support.

Elle doit notamment permettre la prise de conscience par les élèves de la nécessité d'attacher sa ceinture de sécurité, même dans un car.

Vis-à-vis des professionnels, l'objectif recherché, à travers la mise en place de cette action intégralement financée dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, est de susciter les initiatives au sein de leurs sociétés respectives par un large déploiement de cet outil innovant et de l'intégrer dans le plan de formation de leurs conducteurs.



Au cours de la semaine, les actions vont se dérouler selon le programme détaillé suivant :

Date	Site	Horaires	
		Matin	Après-midi
Lundi 20 mars	Collège des Hautes-Vignes 55, rue des Vignottes 25230 SELONCOURT	8h55 à 12h00	13h20 à 16h30
Mardi 21 mars	Lycée Polyvalent Viette / Grand-Chenois rue Donzelot 25200 MONTBELIARD	9h00 à 12h00	13h30 à 16h30
Mercredi 22 mars	Centre d'examen du permis de conduire 39, rue du Docteur Mouras 25000 BESANÇON	9h00 à 12h00	13h00 à 16h00
Jeudi 23 mars	Collège Georges Pompidou Rue du Collège 25115 POUILLEY-LES-VIGNES	10h30 à 12h30	14h00 à 17h00
Vendredi 24 mars	Collège Voltaire 9, Rue de Savoie 25000 BESANÇON	9h00 à 12h00	13h30 à 16h30

III. PRÉSENTATION DU CAR PÉDAGOGIQUE

Une mise en pratique réaliste en 3 étapes



← Etape 1

L'ensemble des stagiaires, conducteurs et passagers, montent dans le bus qui se trouve en position normale, sur ses roues.



← Etape 2


Le formateur, présent dans le car, actionne le dispositif de retournement qui allonge le véhicule sur son flanc gauche.

L'exercice d'évacuation débute et permet aux stagiaires de :

- se déplacer dans un véhicule couché sur son flanc,
- repérer les différentes issues de secours disponibles,
- s'orienter vers les trappes d'évacuation,
- évacuer le véhicule par les trappes de pavillon,
- se mettre en sécurité à l'extérieur du véhicule, dans une zone adaptée.

← Etape 3






Le **car pédagogique**, identique à un véhicule de transport en commun classique, est composé d'un poste de conduite, de 16 places passagers et d'une zone pédagogique dédiée à la manipulation d'extincteurs sur feux réels.

Une **trappe d'évacuation**, identique à celles présentes sur tous les véhicules de transports en commun, permettra aux stagiaires de s'extraire du car.

Un **escalier** permet aux stagiaires de descendre du car facilement et en toute sécurité.

Un **porte-engin** équipé d'un système de retournement permet d'allonger le bus sur son flanc gauche. La rotation du véhicule à 90° est réalisée en 20 secondes, ce qui assure une sécurité totale aux conducteurs et passagers.



Le car pédagogique permet aux participants de se déplacer à l'intérieur d'un car couché sur le côté, position dans laquelle les sièges et les bagages deviennent de véritables obstacles.

AGORA Formations

6, impasse des Vergers | 57160 Scy-Chazelles

Tél. / Fax : 03 87 62 76 73 | Mobile : 06 03 35 44 42

www.agora-formations.com | agora-formations@orange.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

***Nous vous remercions d'ores et déjà de
l'écho que vous en ferez dans vos médias.***

CONTACTS :

Direction départementale des territoires du Doubs
Service cabinet, sécurité, conseil aux territoires
Unité sécurité routière, gestion de crises, transports
6 Rue Roussillon
BP 1169
25003 BESANCON CEDEX

Courriel : ddt-securite-routiere@doubs.gouv.fr

Téléphone : 03 81 65 69 98 / 03 81 65 69 76

Site internet : <http://www.msr25.doubs.developpement-durable.gouv.fr>